

Comité Permanent Autisme FFP

Commission formation

Synthèse de Décembre 2019, Mars 2020

Texte d'étape

Présentation par Moise Assouline représentant de la FFP au Conseil national des TSA TND du Comité Permanent sur les TSA

Voici le contexte dans lequel cette instance est mise en place.

"**La Stratégie Gouvernementale pour les TSA dans le cadre des TND**" 2018 - 2022 conduite par la Direction Interministérielle pour les TSA (Mme Claire Compagnon), dispose d'une instance permanente, un **Conseil National des TSA**, qui rassemble tous les champs sociaux concernés, requiert l'implication de plusieurs ministères et de partenariats très étendus bien au-delà de la médecine et de ses spécialités.

Parmi celles-ci, la psychiatrie est représentée de manière diverse :

- la FFP depuis 2018 (M. Assouline).
- le Comité de pilotage de la psychiatrie (C. Schmitt)
- un pédopsychiatre universitaire chef de service (R. Delorme)
- deux chercheurs (M. Leboyer, C. Barthélémy).
- une psychiatre de l'Éducation Nationale (C. Huron)

Les contributions de ces six psychiatres, qui ne sont pas coordonnées, sont importantes pour la concertation avec l'administration, les associations et le gouvernement et pour la mise en œuvre des mesures qui résultent de cette stratégie. Ces interventions y apportent un éclairage sur certains types d'action de la psychiatrie dans les TSA.

Mais elles ne peuvent suffire à témoigner de toute la richesse du travail de la psychiatrie relatif à l'accompagnement des TSA, ni à repérer toutes les évolutions qui sont en cours sur le terrain et dans les services, ni à connaître de manière affinée et évolutive les mises à jour de la pratiques et des sciences, non plus que les limites changeantes de ses divers champs de compétence. Dans ce Conseil, les contributions se font par les seuls canaux d'une concertation multi axiale (professionnelle, administrative et politique) qui a sa valeur, utilitaire et fonctionnelle, mais qui ne permet pas de déployer les champs brassés par la pensée collective et les expériences passées et en cours de la psychiatrie.

La FFP a proposé a mise en place d'un **Comité Permanent sur les TSA**, qui rassemble, sous forme de commissions, les compétences variées existantes, afin de produire un corps de références sinon homogène du moins cohérent pour les patients et les usagers dans leurs diversités, ainsi que pour leurs familles.

La FFP a sollicité aussi pour ces commissions des collègues d'autres disciplines (neuropédiatres, généticiens, psychologues, psychomotriciens, éducateurs,) **et des parents** comme contributeurs (voire contradicteurs). Ce nombre important permet de commencer le travail avec une possibilité

de succès. (Les commissions ne sont pas fermées à d'autres candidatures. D'autres collègues peuvent rejoindre en cours de route les commissions constituées et déjà agissantes).

Le Comité Permanent sur les TSA-TND regroupe donc une centaine de collègues de toute la France et de tous les domaines d'activité en psychiatrie, soit 9 commissions.

Son but est :

- De faire des mises à jour sur différents sujets relatifs aux TSA, qui seront utiles à la profession (cette destination est son objectif majeur et principal).
- Et aussi d'aider les psychiatres qui participent aux instances (comme le CN pour les TSA TND ou le Comité de pilotage de la psychiatrie ou d'autres) à faire connaître le point de vue actualisé des collègues spécialisés dans tel ou tel domaine.

Journée du 18 septembre 2020 : 1ère session de restitution des travaux du Comité permanent de l'Autisme et des Troubles Neuro-développementaux de la FFP-CNPP

A eu lieu au Ministère de la Santé et des Solidarités en présence de Claire Compagnon, Déléguée Interministérielle, invitée par la FFP.

Je rappelle que ces textes, comme la journée de restitution, ne sont qu'une première étape de notre discussion (deux fois reportée, le 13 décembre 2019 à cause des grèves, et le 20 mars 2020 à cause de l'épidémie).

Nous espérons que le débat va s'amplifier après la journée du 18 et que les collectifs vont réussir à alimenter "la communauté psychiatrique" travaillant avec les enfants, les adolescents et les adultes, d'éléments de doctrine actualisés, au-delà de nos réactions éparses à des incidents de parcours ou à des polémiques.

Moïse Assouline, représentant de la FFP au Conseil National des TSA TND

Le comité de pilotage du CPA de la FFP est composé de :

- M. Assouline,
- JJ Bonamour du Tartre (past président FFP),
- Pr M. Botbol,
- J. Chambry, président SFPEADA, past président collège pédopsychiatrie de la FFP
- V. Chebat
- Michel David (président FFP)
- C. Doyen
- B. Odier (past president FFP)
- JM Thurin
- AM Pernel
- F. Roos-Weil
- Secret-Bobolakis
- P. Vienot,
- C. Desobry, présidente du collège pédopsychiatrie de la FFP
- C. Libert, président de l'API.